

Penser par soi-même

Je demande d'où prend naissance notre connaissance de ce qui est inconditionnellement pratique, si 2 c'est de la liberté ou de la loi pratique. Elle ne peut naître de la liberté, dont nous ne pouvons ni avoir immédiatement conscience, puisque le premier concept en est négatif, ni conclure l'existence par 4 l'intermédiaire de l'expérience, puisque l'expérience ne nous fait connaître que la loi des phénomènes et partant que le mécanisme de la nature, juste le contraire de la liberté. Donc, c'est la *loi morale*, dont 6 nous avons immédiatement conscience (dès que nous formulons des maximes de la volonté), qui s'offre d'abord à nous et nous mène directement au concept de la liberté, en tant qu'elle est représentée 8 par la raison comme un principe de détermination, que ne peut dominer aucune condition sensible et qui, bien plus, en est totalement indépendant.

Immanuel Kant, *Critique de la raison pratique* [1788],
tr. F. Picavet, Paris, PUF, 1943, p. 29.

Questions

1 [vers l'explication de texte]. Repérer le thème principal de l'extrait, énoncer le problème soulevé par l'auteur et sa thèse. Préciser la structure argumentative du texte.

2 [vers la dissertation]. En quoi, selon Kant, vouloir le bien suppose-t-il l'autonomie de la raison pratique ?

Questions | Corrigé

1. Repérer le thème principal de l'extrait, énoncer le problème soulevé par l'auteur et sa thèse. Préciser la structure argumentative du texte.

Le thème principal de l'extrait est le **fondement de la loi morale** et son lien avec la **liberté**. Kant s'interroge sur l'origine de notre connaissance de ce qui est « inconditionnellement pratique », c'est-à-dire de ce qui vaut moralement sans dépendre de nos désirs ou de circonstances particulières.

Le problème posé est le suivant : **d'où vient notre connaissance de la loi morale ?** Provient-elle de la liberté humaine ou de l'expérience ? Autrement dit, peut-on connaître le bien moral à partir de l'observation des actions humaines ou de la conscience immédiate de notre liberté ?

La thèse de Kant est que **la loi morale est première** : nous avons une conscience immédiate de cette loi dès que nous formulons des maximes de la volonté. C'est cette loi morale qui nous conduit ensuite au concept de liberté, et non l'inverse. La liberté n'est donc pas connue empiriquement, mais pensée comme **condition rationnelle de l'obéissance à la loi morale**.

La structure argumentative du texte est progressive : d'abord, Kant rejette d'abord l'idée que la connaissance morale puisse provenir de la liberté, car celle-ci n'est ni donnée dans l'expérience ni connaissable directement ; il exclut ensuite l'expérience comme source du moral, puisque l'expérience ne révèle que le déterminisme des phénomènes naturels ; enfin, il affirme positivement que la loi morale s'impose immédiatement à la raison et permet de penser la liberté comme indépendance à l'égard des conditions sensibles.

2. En quoi, selon Kant, vouloir le bien suppose-t-il l'autonomie de la raison pratique ?

Pour Kant, vouloir le bien moralement ne consiste pas à suivre ses inclinations ou à rechercher un résultat avantageux, mais à **agir par respect pour la loi morale**. Or cette loi ne vient ni de la nature ni de l'expérience : elle est produite par la **raison pratique elle-même**. Vouloir le bien suppose donc **l'autonomie de la raison pratique**, c'est-à-dire la capacité de la volonté à se donner à elle-même sa loi. Une volonté est libre non lorsqu'elle choisit arbitrairement, mais lorsqu'elle se détermine selon une règle universelle que la raison reconnaît comme valable pour tout être raisonnable. Ainsi, l'autonomie s'oppose à l'hétéronomie : si la volonté était déterminée par des désirs, des intérêts ou des contraintes extérieures, elle ne serait pas réellement morale. Vouloir le bien, pour Kant, c'est donc **se reconnaître comme libre parce que soumis à une loi que l'on se donne rationnellement**. La liberté n'est pas la condition préalable du bien : elle est révélée par l'obéissance à la loi morale.